

quels traitements progestatifs utiliser

chez la jument subfertile

Auréli Allard

13 rue du merle
71250 Cluny

Cette fiche propose une synthèse des études publiées à propos de l'action de l'altrénogest sur la gestation, et des recommandations pour l'usage raisonné des traitements progestatifs chez la jument subfertile.

Les indications de supplémentation progestative sont principalement l'injection accidentelle de prostaglandines et l'endotoxémie chez la jument gestante [2]. Pourtant, le praticien est souvent sollicité par sa clientèle pour prescrire ce traitement chez les juments présentant des interruptions de gestation à répétition.

- Plus que la progestérone, c'est l'altrénogest, principe actif de Régumate Equin® qui est plus largement utilisé. Sachant que la supplémentation se fait quotidiennement pendant plusieurs semaines, l'administration per os de l'altrénogest le rend plus facile à utiliser par les éleveurs que la progestérone qui s'administre par voie intramusculaire.

MISE AU POINT SUR LE MODE D'ACTION DE L'ALTRÉNOGEST

- Il est communément accepté que l'altrénogest, administré quotidiennement à la posologie de 0,044 mg/kg (parfois 0,088 mg/kg) permet de maintenir une gestation après l'induction expérimentale d'endotoxémie et les injections uniques ou répétées de prostaglandines [2, 3, 4, 6]. Cependant, le mode d'action n'est pas encore clarifié.

- Les études s'accordent sur le fait que le diamètre et la croissance de la vésicule embryonnaire de J11 à J20 - 22 ne sont pas modifiés dans les groupes de juments traitées à l'altrénogest dès le début de la gestation, quel que soit leur âge [6, 7].

- En revanche, Willmann [7] a mis en évidence un effet positif sur la taille des embryons, entre J30 et J45, du traitement à l'altrénogest (0,044 mg/kg ; de J5 à J100). En effet, les embryons de cette tranche d'âge, issus du lot de juments âgées/témoins (n = 5) sont significativement plus petits que les

embryons issus des lots de jument âgées/traitées (n = 8), jeunes/témoins (n = 11) et jeunes/traitées (n = 8).

- L'altrénogest aurait donc aidé au développement des embryons/fœtus en agissant éventuellement sur la sécrétion de lait utérin et/ou sur la mise en place du placenta. Or, dans cette étude, même si les embryons étaient significativement plus petits dans le lot de juments âgées/témoins, aucune perte embryonnaire n'a eu lieu. Il serait donc utile d'avoir des données avec des juments subfertiles.

- La sécrétion de LH n'est pas diminuée (entre J1 et J35) lors de traitement à l'altrénogest débuté dès J5. Cela suggère que le progestagène ne renforce pas le rétrocontrôle négatif que la progestérone exerce sur la sécrétion de GnRH [7].

- Le profil de sécrétion de progestérone n'est pas non plus modifié dans les groupes de juments (n = 16) recevant de l'altrénogest entre J5 et J100. Cela suggère que le traitement ne pourrait ni stimuler ni inhiber la sécrétion endogène de progestérone pendant la durée du traitement [7]. Ce résultat ne concorde pas avec ceux de Deals qui rapporte une chute de la progestéronémie chez 10 p. cent des juments traitées à l'altrénogest [3]. D'où l'importance de doser la progestérone avant de cesser le traitement.

RECOMMANDATIONS POUR UN USAGE RAISONNÉ DU TRAITEMENT PROGESTATIF CHEZ LA JUMENT SUBFERTILE

Quelle molécule utiliser ?

- L'altrénogest et la progestérone injectable en suspension huileuse sont les seules molécules disponibles permettant le maintien de la gestation chez la jument.

- L'acétate de medroxyprogestérone, le caproate et l'hexanoate d'hydroxyprogestérone, les implants de norgestomet et l'acétate de mégestrol ne sont pas efficaces (tableau) [1, 4, 5].

Quand commencer ?

- Le traitement peut débuter juste après l'ovulation. Cependant, il est préférable

Objectif pédagogique

- Être capable de mettre en place un traitement progestatif de manière raisonnée.

Essentiel

- Les indications de supplémentation progestative sont principalement l'injection accidentelle de prostaglandines et l'endotoxémie chez la jument gestante.

- Évaluer la progestéronémie avant de mettre en place un traitement progestatif chez les juments à risques de mortalité embryonnaire.

- Multiplier les contrôles échographiques de gestation chez les juments recevant un traitement progestatif.

En pratique

- Les résultats de dosage de progestérone peuvent être communiqués en ng/mL ou en nmol/L selon les laboratoires. Pour convertir, retenir que 1 ng/mL est égal à 3,2 nmol/L.

CHEVAL

Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article